

Publié le 8 avril 2015

## Rhône-Alpes : Oser concilie efficacité énergétique et bâtiment public

La Région Rhône-Alpes s'est associée à neuf communes et un syndicat d'énergie pour créer Oser, une Spl spécialisée dans la rénovation énergétique des bâtiments publics. La société apporte à ses actionnaires une mutualisation des compétences et propose de prendre en charge l'ensemble des étapes de leurs projets. Huit premiers contrats ont été signés en un an et deux autres sont en cours de consultation.



L'intérêt de la création d'Oser est, pour ses actionnaires, de bénéficier d'une expertise mutualisée, technique, juridique et financière en matière de rénovation thermique des bâtiments à laquelle ils auraient plus difficilement accès seuls. La Spl devient ainsi leur interlocuteur unique. Elle les accompagne à chaque étape de leurs projets, depuis les diagnostics énergétiques – qu'elle peut réaliser en interne – jusqu'à la vérification des performances énergétiques dans les années qui suivent les travaux, en passant par la recherche des aides financières, la passation des marchés et la négociation des financements. Pour obtenir les meilleures conditions de réalisation, Oser entre directement en contact avec les financeurs potentiels, et des entreprises spécialisées dans la conception et la rénovation énergétique. « Financièrement, la Spl obtient généralement les meilleurs taux du marché auprès des banques », précise Philippe Truchy directeur de la Spl Oser.

### **Une montée en puissance programmée**

« L'objectif est d'atteindre un niveau de performance énergétique au niveau BBC rénovation, en

intervenant très largement sur l'enveloppe du bâtiment et ses installations techniques, précise Philippe Truchy. Pour prendre des engagements de performance et faire face à nos obligations opérationnelles, nous passons un contrat de performance énergétique à un groupement d'entreprises et de concepteurs, architectes, bureaux d'études ».

La Spl intervient principalement en tiers-investissement, grâce à un bail emphytéotique administratif. Elle finance les travaux puis perçoit une redevance de la collectivité pendant 20 ans. En activité depuis mi-2013, la Spl a réalisé pour l'instant une quinzaine de diagnostics, et a lancé ses huit premières opérations fin 2014, avec la Région, dans des lycées, et avec la ville de Bourg-en-Bresse, dans des groupes scolaires. Dans cette ville, par exemple, la rénovation des 2 357 m<sup>2</sup> de l'école élémentaire « Les Vennes », construite en 1932, permettra de réduire les consommations d'énergie pour le chauffage de 60 %, et réduira de 58 % les émissions de gaz à effet de serre, pour un investissement d'environ 1,3 million d'euros.

La Spl se prépare maintenant à monter en puissance. Son statut lui permet d'accueillir de nouvelles collectivités locales dans son capital et d'étendre peu à peu ses interventions à l'ensemble du territoire. La ville d'Annecy a ainsi délibéré fin 2014 : elle deviendra officiellement actionnaire au cours des prochaines semaines.

**Patrick Cros - Naja**